

Les mille sources de la Colère

MARS 2010

GREVE LE 23 MARS, UN TREMPLIN POUR LES SUITES !

La journée de grève du 23 mars doit être l'occasion pour l'ensemble des salariés d'exprimer leurs revendications alors que le contexte économique et social fortement dégradé par la crise sert aussi à justifier les attaques gouvernementales incessantes sur les retraites, sur l'emploi et sur le statut des fonctionnaires.

Les organisations syndicales Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, SNADGI-CGT et SNT-CGT, FO DGFIP, CFDT Finances Publiques, CFTC DGFIP, et UNSA DGFIP, dans le respect de leurs analyses et de leurs positions sur la situation interprofessionnelle, considèrent de leur responsabilité d'appeler les agents des Impôts et du Trésor à la grève le 23 mars et à poursuivre une mobilisation durable à la DGFIP, dans la logique de leur appel unitaire du 9 février dernier.

Depuis 3 mois, des actions se sont développées dans les départements. Réunie de nouveau le 25 février, l'intersyndicale DGFIP exige l'ouverture immédiate de véritables négociations avec le directeur général sur les missions, les emplois, les conditions de vie au travail, les rémunérations et les carrières.

Les derniers blocages de la DG, du 16 février sur les carrières et les statuts et du 24 février sur les CPS, sont autant de provocations dans le contexte déjà dégradé de la DGFIP. Le 23 mars, mobilisons-nous dans l'unité, réagissons, inversons la tendance, et inscrivons l'action dans la durée !

GRÈVE LE 23 MARS À LA DGFIP POUR :

- La défense et le renforcement des missions,
- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- L'amélioration des conditions de vie au travail,
- La revalorisation des rémunérations,
- L'amélioration des carrières.

La grève unitaire du 23 mars servira de tremplin pour poursuivre la mobilisation dans un cadre national dès avril à la DGFIP, mobilisation qui prendra la forme de temps forts, d'actions, de grèves et de multiplication des interpellations de l'administration.

Manifestations :

Brive 10h00 (Place Thiers) - Tulle 15h00 (Place de la Gare) - Ussel 15h00 (Place de la République)

De quelle action sociale avons-nous besoin ?

La fédération des finances CGT a demandé que soit rapidement ouverte une négociation devant notamment permettre la consolidation budgétaire des moyens de l'action sociale.

Cette période de négociations doit aussi porter sur la mise en place de nouvelles prestations, avec des moyens budgétaires supplémentaires,

concernant notamment la question de l'égalité femmes/hommes et les besoins des retraités de nos ministères.

Nous appelons les agents des administrations financières à se mobiliser pour la défense et le développement de leur droit à l'action sociale. La fédération met à disposition des agents une plaquette action sociale consultable sur son site internet rappelant les prestations et les modalités de fonctionnement de l'action sociale.

De plus, afin d'établir un état des lieux qui permettra de mieux identifier les besoins à satisfaire, nous encourageons vivement tous les agents du département à répondre au questionnaire mis en place sur le site de la fédération des finances CGT :

<http://www.finances.cgt.fr/actionsociale>

Vous pouvez répondre à ce questionnaire totalement anonyme en 5 minutes.

Fin des travaux à Brive

Décidément, les SIP sont définitivement synonymes de souffrance au travail. A Brive comme dans beaucoup d'autres sites, on n'aura pas attendu l'inauguration officielle : les travaux de mise en place auront apporté leur lot de nuisances. La DSF, maître d'œuvre de ces travaux, argumente qu'elle a tout fait pour limiter les problèmes. Les coupables seraient les entreprises intervenantes qui n'auraient pas respecté leurs engagements... L'argument est sans doute facile mais résiste mal à ce qui a pu être observé sur place. Quel candide pouvait prétendre que des travaux de peinture et de ponçage, à moins d'un mètre d'agents à leur poste de travail, ou le perçage d'une porte au marteau-piqueur dans un mur en béton, n'auraient aucune conséquence ? D'autant que ce n'est pas la première fois que nous faisons ce type de constat ces dernières années (ce ne sont pas les réformes qui manquent). Si les entreprises se sont succédées, l'administration prescriptrice des travaux était la même. Ces errements ne doivent pas se reproduire à l'avenir. Dans tous les cas, nous rappelons aux

collègues concernés par ce type de situation qu'il n'y a aucune obligation à supporter des conditions de travail intolérables ou mettant en péril leur santé.

Le droit de retrait, même s'il est légalement encadré (décrets 82-453 du 28/05/82 et 95-680 du 9/05/95), donne les outils pour répondre aux situations les plus difficiles. C'est une possibilité qu'il ne faut jamais perdre de vue. Sans forcément atteindre cette extrémité, il est toujours utile d'annoter le registre « Hygiène et Sécurité » de toutes les situations jugées anormales.

Quand ADELIE ne touchait plus terre.

ADELIE, l'application informatique qui permet aux collègues du bloc professionnel de consulter les déclarations fiscales a été aux abonnés absents entre le 25 janvier et le 8 mars. La DG, toujours prompte à communiquer quand il s'agit de promouvoir des réformes destructrices, aura attendu un mois pour prendre en compte ce dysfonctionnement. Elle a cependant minoré le problème en évoquant des « lenteurs » alors que l'application a été indisponible durant des journées entières.

Quelles que soient les raisons de cette indisponibilité, il est clair que ce sont les agents qui ont été les premières victimes. Avec la généralisation des pôles et de l'informatique, les dossiers « papiers » ne sont plus consultables et c'est donc l'activité globale des services qui a été paralysée. Les objectifs assignés aux services concernés seront-ils revus en conséquence ? La CGT y veillera.

ASSEMBLEES GENERALES

Nos sections syndicales du SNADGI-CGT (ex-DGI) et du SNT-CGT (ex-DGCP) tiendront leurs assemblées générales respectives le jeudi 22 avril 2010 à Tulle (au siège de l'Union Départementale CGT, rue de la bride – ancienne école Turgot). Ces assemblées générales seront les dernières avant le congrès de fusion de ces deux syndicats qui se déroulera début mai.

La discussion portera sur nos nouvelles structures et aussi sur la situation revendicative de la période. Outre les adhérents qui seront tous conviés, les agents qui souhaiteraient débattre avec nous sont les bienvenus (une autorisation d'absence collective est accordée). Si vous souhaitez participer au repas (15 €), pensez à réserver votre place auprès d'un militant.

✂



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____